

N° 72/77 - ACQUISITIONS DE TERRAINS POUR RESERVES FONCIERES AUX HERITIERS
BLUMENFELD

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les héritiers BLUMENFELD dont Mme COLLET André (6 Allée des Capucines Blainville sur l'Eau) ont accepté de vendre à la Commune de LUDRES :

- le terrain cadastré Section A 3/n° 991 et 992 au lieu dit "Grand Chemin" d'une contenance de 440 m² en nature de jardin sur lequel est construit un bâtiment.
- les terrains cadastrés Section A 2 au lieu dit "Les Pâles" en nature de taillis N° 83 - 84 - 109 - 110 - 117 a - 117 b - 118 - le tout pour une contenance totale de 3.465 mètres carrés.

L'ensemble est d'une superficie de 3.905 mètres carrés. Le prix demandé est de 40.000,00 Frs

L'achat envisagé pourra permettre des réalisations à venir et constituer des réserves foncières.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Décide :

- La Commune acquiert auprès des Héritiers BLUMENFELD dont Mme COLLET André (6 Allée des Capucines à Blainville sur l'Eau) les parcelles cadastrées Section A 3/n° 991 et 992 au lieu dit "Grand Chemin" et Section A 2/n° 83 - 84 - 109 - 110 - 117a - 117 b - 118 au lieu dit "Les Pâles" le tout d'une contenance totale de 3.465 m² pour la somme de 40.000,00 Frs (quarante mille francs).
- cet achat est destiné à constituer des réserves foncières.
- Le Maire est autorisé à signer toutes pièces utiles, et notamment l'acte de vente, à intervenir auprès du notaire du Vendeur et de Maîtres HERLORY et CONREUR, Notaires de la Commune
- demande à Mr le Préfet de Meurthe et Moselle la déclaration d'utilité publique pour exonération fiscale.